

SECTION 6 – LA POLITIQUE D’ACCUEIL DES CHAMPIONNATS NATIONAUX

«Lorsqu'on organise un championnat national, l'objectif devrait être d'offrir aux athlètes un championnat de première classe et non pas de faire de l'argent. Les coûts devraient toujours être minimisés pour les athlètes et les délégués.»

- 6.1 Toute association EN RÈGLE peut poser sa candidature pour accueillir un championnat national. Une ville appuyée par une association peut également poser sa candidature.
- 6.2 Les championnats doivent être organisés conformément aux plus récentes directives énoncées dans le *Manuel des politiques et procédures* à la section 7 intitulée *Politique d'accueil des championnats nationaux*. Toutes les candidatures qui dévient de cette politique sont soumises à l'approbation du conseil d'administration de la FCBG.
- 6.3 L'attribution des championnats nationaux se fera lors de l'assemblée générale avec un vote de la majorité au maximum trois (3) avant l'événement. Les candidats auront la possibilité de faire une présentation aux membres lors de l'assemblée générale, à leurs frais.

REMARQUE : Si le championnat national a lieu dans plus d'un an, aucune candidature ne sera acceptée à vote ouvert.

- 6.4 Les candidats :
 - a. doivent faire parvenir au siège de la FCBG une lettre d'intention de se porter candidat au plus tard le 1^{er} mars, et au plus tard trois (3) ans avant l'année du championnat;
 - b. doivent être appuyés par leur ASSOCIATION respective et remettre une lettre d'appui à la FCBG;
- 6.5 Les organisateurs dont la candidature aura été retenue devront :
 - a. signer un contrat liant les parties et la FCBG, où l'organisateur accepte de se conformer complètement à la politique d'accueil des championnats nationaux. Tout manquement au contrat entraînera la perte de la caution et l'annulation de la candidature;
 - b. verser à la FCBG des droits de 1 000 \$ non remboursables (pour accueillir le championnat national senior) ou déposer une caution de 1 000 \$ (championnat national juvénile) une fois que leur candidature aura été retenue. Les organisateurs du championnat national doivent également verser une caution (exigible lors de l'inspection finale du site par la FCBG). Cette somme sera gardée en fiducie et rendue à l'organisateur après la tenue du championnat à condition qu'il ait rempli tous ses engagements, conformément à la *Politique d'accueil des championnats nationaux*.
 - c. remettre une lettre décrivant en détail le site d'accueil à la FCBG au plus tard le 1^{er} mars, deux (2) ans avant la tenue des championnats;

- d. prendre des dispositions pour que les représentants de la FCBG aient la possibilité de visiter le site un an avant la tenue de l'événement. Au cours de l'inspection, l'organisateur aura la responsabilité de fournir les derniers détails relatifs aux sites, à la gestion de l'événement (y compris le nom des comités organisateurs) et ses coordonnées;
 - e. fournir, lors de l'assemblée générale, des renseignements généraux relatifs à l'événement, y compris sur l'hébergement, un (1) an avant sa tenue;
 - f. fournir à toutes les ASSOCIATIONS les derniers détails concernant l'événement, au plus tard neuf (9) mois avant sa tenue.
- 6.6 Les championnats nationaux senior et juvénile doivent avoir lieu au cours des deux dernières semaines de mars ou au mois d'avril sans toutefois empiéter sur la fin de semaine de Pâques. Le championnat national juvénile ne devra pas se tenir en même temps que le championnat national senior. **Idéalement, les championnats nationaux M20 se dérouleraient après les championnats nationaux Senior.**

Responsabilités de la Fédération canadienne de ballon sur glace :

- 6.7 Le conseil d'administration doit :
- a. informer les ASSOCIATIONS des appels d'offre pour accueillir les championnats;
 - b. inspecter les sites choisis pour évaluer s'ils sont en conformité avec les directives et faire signer un contrat d'accueil;
 - c. **Pour préparer et tenir à jour une liste de vérification d'accueil, afin d'aider l'hôte à préparer l'événement. La liste de vérification d'accueil sert de guide pour la politique d'accueil.**
 - d. superviser les activités de l'ORGANISATEUR avant et pendant les événements pour s'assurer qu'il respecte la *Politique d'accueil des championnats nationaux*;
 - e. agir dans les meilleurs intérêts de la FCBG et faire en sorte qu'un championnat national ait lieu au cas où l'organisateur éprouverait des difficultés (retrait ou rupture de contrat);
 - f. superviser tous les championnats nationaux et veiller à ce que les membres du conseil d'administration de la FCBG soient présents à chaque événement;
 - g. vérifier les inscriptions aux championnats. La FCBG devra pouvoir accepter des inscriptions après le 1^{er} mars de l'année du championnat;
 - h. surveiller les ASSOCIATIONS qui participent aux événements et sanctionner celles qui ne respectent pas les politiques de la FCBG;
 - i. coordonner et superviser les arbitres prenant part aux championnats par l'entremise de l'arbitre en chef de la FCBG;
 - i. La FCBG invitera un arbitre par province (aux frais de l'ASSOCIATION).
 - ii. L'association organisatrice fournira au maximum six arbitres. Toutes

les dépenses de déplacement de ces arbitres devront être défrayées par l'association organisatrice.

- iii. L'arbitre en chef de la FCBG peut :
 - (1) demander des arbitres supplémentaires;
 - (2) préparer et tenir à jour une liste d'ancienneté ou de participation des arbitres. L'argent des amendes pourra être utilisé pour compenser les coûts imputables à la venue d'arbitres supplémentaires.

j. INDEMNITÉS JOURNALIÈRES – versées à chacun des arbitres :

- i. Payer un montant forfaitaire de **600.00\$ par arbitre** incluant les jours de déplacement. Les officiels **pourraient devoir** participer à une Clinique des officiels le jour précédent le début de l'événement et **devront assister à une réunion virtuelle dans les semaines précédant l'événement.**

Les arbitres recevront cette somme **par chèque ou transfert électronique** lors de la réunion des arbitres qui se tiendra avant l'ouverture des championnats.

REMARQUE : Les arbitres qui quitteront les championnats avant la dernière partie pour quelque raison que ce soit, devront rembourser la somme correspondant à la période d'absence. En cas de non-remboursement, on demandera à leurs associations respectives de rembourser les sommes dues. Le conseil d'administration statuera sur le cas des arbitres absents et pourra prendre des sanctions disciplinaires.

- k. établir le calendrier de l'événement conformément à l'annexe B de la section 9 intitulée *La politique d'accueil des championnats nationaux du Manuel des politiques et procédures*;
- l. fournir à l'organisateur le drapeau official de la FCBG qui l'utilisera pendant les championnats (le drapeau sera rendu à la fin de l'événement);
- m. consigner dans un registre permanent les résultats du championnat qui lui seront fournis dans le rapport statistique de l'organisateur;

REMARQUE – La fiche d'un joueur qui fait l'objet d'une sanction disciplinaire pendant les championnats nationaux sera consignée au registre pour consultation future en cas de récidive, lors d'événements nationaux.

- n. Trophées et récompenses – confirmer auprès de l'organisateur que les trophées et récompenses décrits à l'annexe A de la section 6 intitulée *Politique d'accueil des championnats nationaux du Manuel des politiques et procédures* sont offerts lors du championnat.

6.8 La FCBG fournira les trophées et les récompenses suivantes :

- a. a) **Trophées et plaques** de championnat - **équipes** :
 - **Champions nationaux séniors hommes (Trophée)**

- **Champions de division B séniors hommes (Trophée)**
- **Championnes nationales séniors femmes (Trophée)**
- **Championnes de division B séniors femmes (Trophée)**
- **Champions nationaux séniors mixtes (Trophée)**
- **Champions division B séniors mixtes (Trophée)**
- **Champions nationaux maîtres hommes (Plaque)**
- **Champions nationaux M20 garçons (Trophée)**
- **Champions division B M20 garçons (Trophée)**
- **Championnes nationales M20 filles (Trophée)**
- **Championnes division B M20 filles (Trophée)**

b) Trophées et plaques de championnat – individuels :

- Joueur le plus utile de la partie **de championnat** séniors hommes (trophée commémoratif Robert Wood)
- **Joueur le plus utile Championnats nationaux séniors hommes (prix Keeper);**
- **Premier entraîneur étoile séniors hommes (Plaque);**
- Joueuse la plus utile de la partie **de championnat** séniors femmes (trophée commémoratif Keith Aiken)
- **Joueuse la plus utile Championnats nationaux séniors femmes (prix Keeper);**
- **Premier entraîneur étoile séniors femmes (Plaque);**
- Joueur le plus utile de la partie de **championnat** séniors mixtes (trophée du conseil de la FCBG)
- **Joueur et joueuse les plus utiles Championnats nationaux séniors mixtes (prix Keeper);**
- **Premier entraîneur étoile séniors mixtes (Plaque);**
- **Joueur le plus utile de la partie de championnat maîtres hommes (Plaque)**
- **Joueur le plus utile Championnats nationaux maîtres hommes (prix Keeper);**
- **Premier entraîneur étoile maîtres hommes (prix Keeper);**
- Joueur le plus utile de la partie **de championnat** M20 garçons (trophée Brian Gouthreau)
- **Joueur le plus utile Championnats nationaux M20 garçons (prix Keeper);**
- **Premier entraîneur étoile M20 garçons (Plaque);**
- Joueuse la plus utile de la partie **de championnat** M20 filles

(trophée Greg Mastervick)

- **Joueur le plus utile Championnats nationaux M20 filles (prix Keeper); et**
- **Premier entraîneur étoile M20 filles (Plaque);**

Responsabilités des associations membres

6.9 Les associations doivent :

- a. fournir une lettre d'appui émanant de leur territoire ou de leur province pour présenter une demande dans le but d'accueillir les championnats;
- b. envoyer des équipes à tous les championnats nationaux, **si possible**;
- c. faire circuler l'information entre la FCBG, l'organisateur et les équipes;

REMARQUE : Tous les participants des équipes qui participent aux Championnats nationaux et qui ont besoin d'hébergement **doivent faire en sorte que tous leurs participants passent la nuit dans des chambres d'un hôtel partenaire pour toute la durée de l'événement (sous réserve de disponibilité)**. Toute équipe ne se conformant pas à ce règlement devra verser une amende de 500.00\$ au comité organisateur avant le début de l'événement.

- d. envoyer un arbitre à chaque championnat auquel leurs équipes participeront (ASSOCIATION organisatrice - au maximum 6 arbitres).

REMARQUE : Des dispositions pourront être prises avec le vice-président technique pour déroger aux règlements et envoyer plutôt des arbitres à des championnats qui se dérouleront dans un lieu plus proche.

- e. faire parvenir le nom des arbitres qui se rendront aux championnats au siège de la FCBG au plus tard le 1^{er} février tous les ans;
- f. s'assurer que les dates limites sont respectées;

- g. veiller à ce que chaque équipe participante aux championnats nationaux **Séniors** confirme sa participation et fasse parvenir les *droits d'inscription* (chèque certifié ou mandat) au siège de la FCBG avant le **1^{er} décembre**;

veiller à ce que chaque équipe participante aux championnats nationaux **M20** confirme sa participation et fasse parvenir les *droits d'inscription* (chèque certifié ou mandat) au siège de la FCBG avant le **31 décembre**;

- h. veiller à ce que les formulaires d'inscription des équipes participantes parviennent au siège de la FCBG avant le 1^{er} mars. Un maximum de 20 joueurs et jusqu'à 4 officiels d'équipe peuvent être inscrits. **Toutes les équipes doivent avoir au moins un (1) officiel d'équipe certifié en premiers soins présent sur le banc pendant toute la durée de chaque match.** Les associations devront remplir ces formulaires et les faire parvenir au siège de la FCBG en s'assurant que les directives suivantes ont été respectées :

- i. Les joueurs participants doivent être des résidents permanents du

territoire ou de la province et être membres de leur ASSOCIATION respective.

REMARQUE : Il faudra accorder une attention particulière aux deux régions limitrophes dans le cas de demandes de joueurs résidant près de la frontière. Le conseil d'administration de la FCBG étudiera toutes les autres situations et prendra des décisions.

- ii. Tous les joueurs de niveau senior doivent être inscrits et participer uniquement au championnat d'une province ou d'un territoire. Par la suite, ces joueurs ne pourront représenter que cette ASSOCIATION lors des championnats nationaux la même année. Le comité exécutif de la FCBG étudiera toutes les autres situations et prendra des décisions.
- iii. Les ASSOCIATIONS doivent s'assurer d'inscrire sur la liste de l'équipe aux championnats nationaux le plus grand nombre de joueurs possible qui figuraient dans l'équipe qui s'est qualifiée pour les championnats nationaux (au minimum 51 % de la formation initiale).
- iv. Chaque année, une ASSOCIATION peut présenter une demande écrite au comité exécutif de la FCBG pour être dispensée d'observer la règle du 51 % en raison de circonstances extraordinaires.
- v. Aucune modification ne pourra être apportée au formulaire d'inscription aux championnats nationaux — **y compris l'accomplissement de toutes les exigences d'inscription et de formation** — après **23h59 le vendredi précédent** la réunion des entraîneurs (avant le début du championnat)
 - (1) Toute équipe qui n'aura pas remis le formulaire d'inscription avant **le vendredi précédent** la réunion des entraîneurs qui précède le début du championnat, pourra être disqualifiée. Les équipes qui devaient rencontrer l'équipe disqualifiée seront déclarées gagnantes par forfait en vertu du *Manuel des règlements* de la FCBG.
 - (2) Toute ASSOCIATION désirant apporter des modifications au formulaire d'inscription devra fournir une lettre attestant l'admissibilité des joueurs ajoutés à la liste.
- vi. Les formulaires d'inscription des joueurs aux championnats nationaux M20 seront vérifiés en comparant la liste de la composition des équipes et les pièces d'identité des joueurs. Aucune modification ne peut être apportée au formulaire après la réunion des entraîneurs (le mardi) qui précède le début du championnat. Les joueurs sans pièce d'identité avec photo devront présenter deux pièces d'identité, dont une portant leur signature. Le membre du comité exécutif désigné ou son représentant devra étudier les pièces fournies.
- vii. La FCBG se réserve le droit de vérifier l'admissibilité de tous les joueurs.
 - i. Coordonner le retour des trophées **et plaques** de championnat décernés aux équipes sous leur juridiction **au prochain événement national et s'assurer que les informations du participant gagnant sont gravées sur le trophée ou la plaque de la même manière que celles des**

gagnants précédents. Pour les trophées et les plaques, les sanctions suivantes sont en place pour la province et/ou le territoire concerné :

- **Si une récompense n'est pas retournée, une amende minimale de 500 \$ (jusqu'au maximum de tous les coûts associés au remplacement de la récompense) sera imposée pour couvrir les dépenses que la FCBG engagera pour acheter une récompense de remplacement.**
- **Si un prix est retourné au championnat sans avoir été gravé, une amende minimale de 50 \$ sera imposée pour couvrir les dépenses que la FCBG engagera pour la gravure.**

ADOPTÉ

- j. s'assurer que toutes les dépenses des entraîneurs, des joueurs et des délégués ont été réglées au terme des championnats;
- k. essayer de nommer un délégué ou un chef de mission dans le cadre de chaque championnat national qui assurera la liaison entre l'ASSOCIATION, ses équipes, la FCBG et l'organisateur. Les associations devront également veiller à ce que tous les membres de leur délégation, y compris les arbitres, se conduisent de façon appropriée pendant les championnats;
- l. veiller à ce que les équipes M20 qui prennent part aux championnats soient bien encadrées par des adultes (on suggère 1 adulte pour 8 athlètes).

Responsabilités de l'organisateur

- 6.10 Les responsabilités de l'organisateur sont énoncées à l'annexe A de la section 6 intitulée *La politique d'accueil des championnats nationaux* du *Manuel des politiques et des procédures*.

Sanctions relatives aux championnats nationaux

- 6.11 Parmi les sanctions particulières, citons :

- a. **INSCRIPTION :**
 - i. Les *droits d'inscription* (chèque certifié ou mandat) doivent parvenir au siège de la FCBG au plus tard le **1^{er} décembre** (équipes senior) ou **le 31 décembre** (équipes M20) - **SANCTION : AMENDE DE 100 \$.**
 - ii. Le formulaire d'inscription des joueurs (les signatures ne sont pas nécessaires) doit parvenir au siège de la FCBG au plus tard le **1^{er} mars** de l'année du championnat – **SANCTION : AMENDE DE 100 \$.**
- b. **FORFAIT** – Les équipes qui déclarent forfait aux championnats nationaux après le **1^{er} décembre** (senior) ou **le 31 décembre** (juvénile) devront verser une amende. L'amende deviendra la propriété de la FCBG et pourra servir à rembourser l'organisateur pour les pertes de revenu ou les dépenses engagées en raison de ce forfait - **SANCTION – AMENDE DE 500 \$** (**L'amende sera en plus des droits d'inscription de 750 \$ déjà reçus.**)
- c. **ARBITRES** – Les associations doivent envoyer à chaque championnat un

- arbitre. SANCTION : Omission de fournir un officiel - AMENDE DE 500 \$.
- d. ENTRAÎNEUR – Les équipes qui participent aux championnats nationaux doivent être accompagnées d'un entraîneur certifié par la FCBG qui doit être présent sur le banc pendant toute la durée des matchs. **L'entraîneur ne peut entraîner plus d'une équipe dans la même division.**
SANCTION – AMENDE DE 100 \$ PAR MATCH (maximum de 500 \$).
L'entraîneur ne peut pas être aussi un joueur. À compter de 2018, tous les entraîneurs aux niveaux Juvénile, Séniors et Mixte devront être certifiés BGC.
- REMARQUE : Tout entraîneur dont des joueurs ont moins de 18 ans doit avoir effectué une vérification des antécédents avant le début des Championnats nationaux et présenter le certificat lors de l'inscription. Pour les 2 années suivantes, ils devront présenter soit une déclaration signée accompagnée d'une autorisation provinciale, soit un nouveau rapport de vérification des antécédents.
- SANCTION : À défaut de présenter une attestation ou une déclaration signée et autorisée, l'entraîneur ne pourra être présent sur le banc et une amende de 500\$ sera imposée à la province ou au territoire en défaut.

Annexes de la Section 6 – La politique d'accueil des championnats nationaux

Annexe A - Responsabilités de l'organisateur

Appendice 1 – Liste de vérification de l'organisateur

Appendice 2 – Marquage de la glace pour le Ballon sur Glace

Annexe B - Programme des championnats

Appendice 1 – Constitution des poules

Annexe C - Statistiques

Annexe D - Officiels

Annexe E - Attribution des récompenses

Appendice 1 – Formulaires de sélection des étoiles

Annexe F - Cérémonies

RESPONSABILITÉS DE L'ORGANISATEUR

1.1. L'ORGANISATEUR doit fournir les éléments suivants :

- a. Les ARÉNAS :
 - i. Deux patinoires intérieures avec une glace artificielle de taille réglementaire comprenant des buts et le marquage au sol comme décrit dans le *Manuel des règlements* (y compris les lignes derrières lesquelles se tiennent les ailiers lors des remises en jeu au point neutre – voir Annexe A – Appendice 2);
 - ii. Chaque aréna devra offrir des vestiaires propres et séparés à chacune des équipes s'affrontant; ces dernières devront pouvoir y accéder au moins 30 minutes avant le début des parties.
 - iii. Prévoir un nombre suffisant de comptoirs de vente d'aliments dans chacune des arénas.
 - iv. Prévoir un temps d'utilisation des patinoires suffisant pour accueillir un tournoi comprenant **4 divisions de 8 équipes** en poules (avec possibilités de prolongation), ainsi que des séries éliminatoires, pour un maximum de **112** matchs. Le vice-président technique de la FCBG peut fournir des renseignements en ce qui concerne le nombre de parties jouées et le temps de jeu à prévoir (voir Annexe B, Appendice 2 et 3).

REMARQUE : Le conseil d'administration de la FCBG se réserve le droit de choisir une autre patinoire pour patinoire principale lors des championnats nationaux s'il estime que ce choix est dans l'intérêt des championnats nationaux et des participants.

- v. Réserver une heure (1) de temps de glace le mardi soir lors des championnats nationaux senior et juvénile avant les réunions des entraîneurs et des officiels pour que l'arbitre en chef puisse organiser une séance destinée aux officiels prenant part aux championnats **si demandé**.
- b. Fournir à toutes les ASSOCIATIONS les derniers détails concernant l'événement, au plus tard **six (6)** mois avant sa tenue et fournir un suivi tous les trois mois. Ces mises à jour ont trait aux sections (i), (ii) et (iii).
 - i. L'hébergement en hôtel – Prévoir 5 chambres par équipe (4 personnes par chambre) pour toute la durée des championnats. Les hôtels devront être situés à moins de 30 minutes des arénas.
 - ii. Transport – L'organisateur doit fournir à toutes les équipes participantes une liste des agences de location d'automobiles avec leurs tarifs et leurs coordonnées.
 - iii. Coordonnées du comité organisateur.
- c. UN TABLEAU DES STATISTIQUES – où seront tenus à jour les résultats des parties et les classements au sein des divisions; **Veuillez utiliser le modèle fourni.**
- d. BALLONS OFFICIELS – Prévoir vingt-quatre (24) ballons officiels pour la durée du tournoi. Ceux-ci devront être neufs à l'ouverture de l'événement;

- e. PERSONNEL - Prévoir un nombre suffisant de personnes à l'entrée des patinoires, aux postes de secours, pour les services de sécurité, les services d'information, le comité d'attribution des récompenses individuelles, **les accompagnateurs du CCES**, les officiels mineurs (les chronométreurs par exemple) et pour s'occuper de la sonorisation et de la publicité. L'organisateur doit également mettre en place un comité qui choisira les athlètes qui recevront les récompenses citées ci-dessous dans toutes les catégories lors des championnats nationaux. L'ORGANISATEUR devrait inviter un membre du conseil d'administration de la FCBG à présider le comité d'attribution des récompenses individuelles;
 - (1) Joueurs les plus utiles des parties (tournoi à la ronde).
 - (2) 1^{re} et 2^e équipes étoiles (tournoi à la ronde).
 - (3) Joueur le plus utile des équipes (tournoi à la ronde).
 - (4) Équipes avec le meilleur esprit sportif.
- f. ORDINATEUR (et autre matériel de bureau) : un ordinateur et ses périphériques afin d'utiliser le programme statistique des championnats nationaux. Les spécifications techniques minimales sont les suivantes :
 - (1) Ordinateur portable ou de table
 - (2) Imprimante laser ou à jet d'encre
 - (3) Photocopieur
 - (4) Accès Internet (nécessaire)
- g. SYSTÈME POUR IDENTIFIER les entraîneurs, les joueurs, les délégués, les arbitres, etc. à l'aide de porte-noms ou de cartes d'identité.
- h. **PHOTOGRAPHIE** : Un photographe doit être prévu pour prendre des photos lors de l'inscription des équipes (ou à une date convenue entre les équipes et le groupe hôte). Un photographe devra également être disponible pour assister à la cérémonie d'intronisation au Temple de la renommée de la CBF, à la remise des médailles sur glace et au banquet, si possible.

Divers

- 1.2. L'ORGANISATEUR doit également :
 - a. faire connaître à la police locale les dates auxquelles l'événement aura lieu et lui indiquer que tous les participants officiels porteront un insigne d'identité;
 - b. désigner une personne ou un comité qui rencontrera les délégués et les équipes à l'aéroport ou dans les hôtels à leur arrivée;
 - c. organiser une cérémonie de remise des trophées (avec ou sans repas, au choix) aux joueurs et aux équipes;
 - i. L'endroit devra être suffisamment grand pour accueillir tous les participants à l'événement. Seules les personnes en possession d'une invitation pourront entrer.
 - ii. Le prix de l'entrée devra être symbolique (sans repas) ou servir à couvrir le coût du repas. Des entrées gratuites devront être offertes aux personnes suivantes :

- (1) Tous les membres du conseil d'administration de la FCBG présents aux championnats.
 - (2) Les représentants gouvernementaux.
 - (3) Les commanditaires nationaux (au maximum deux entrées par commanditaire) aux frais de la FCBG.
 - (4) Les représentants de la collectivité.
- iii. **Les arbitres – L'organisateur sera responsable de fournir le coût de la partie repas du billet de banquet aux arbitres. Le nombre d'arbitres sera confirmé au comité organisateur par l'arbitre en chef au plus tard le mardi soir de l'événement.**

REMARQUE – On interdira les boissons alcoolisées lors de la cérémonie de remise des trophées aux catégories juvéniles.

- d. inviter tous les commanditaires (locaux et de la FCBG) aux événements protocolaires qui auront lieu au cours des championnats nationaux.
- e. réserver un espace publicitaire aux commanditaires de la FCBG dans le programme (comme stipulé dans le contrat avec la FCBG).
- f. hisser le drapeau des championnats (fourni par la FCBG) lors des cérémonies d'ouverture et le descendre lors des cérémonies de clôture. Le drapeau sera alors remis à l'ORGANISATEUR des prochains championnats.
L'ORGANISATEUR devra remplacer les drapeaux perdus (à ses frais).
- g. préparer un rapport financier et le faire parvenir au bureau de la Fédération dans les soixante (60) jours qui suivront la clôture des championnats. Le rapport devra comprendre les détails financiers relatifs à l'événement, y compris les factures impayées ou les dégâts occasionnés par une association membre.
- h. Dans le cadre des événements sanctionnés par la FCBG où de l'alcool est servi, l'organisateur doit veiller à ce que l'assurance offre une bonne couverture. Si tel n'est pas le cas, il doit s'assurer de payer les frais nécessaires pour obtenir des garanties annexes.

Responsabilités financières

- 1.3. L'ORGANISATEUR aura à sa charge les frais suivants :
- a. TRANSPORT – Véhicules, carburant et frais d'assurance pour toute la durée des championnats, notamment :
 - i. Deux (2) voitures pour le conseil d'administration de la FCBG.
 - ii. Deux (2) fourgons munis de sièges pour les arbitres.
 - iii. Une (1) voiture pour l'arbitre en chef.
 - REMARQUE** – Les équipes qui participent aux championnats doivent prendre en charge leurs déplacements.
 - b. HÉBERGEMENT :
 - i. Arbitres – En chambre double pour toute la durée des championnats. L'arbitre en chef devra choisir les lieux d'hébergement des arbitres avec

- l'aide de l'ORGANISATEUR.
- ii. Conseil d'administration de la FCBG - Chambre individuelle pour les membres du conseil d'administration de la FCBG et l'arbitre en chef pour toute la durée des championnats.
 - iii. Salles de réunion – pour les entraîneurs, les arbitres et le comité de discipline. L'ORGANISATEUR devra également réserver des salles de réunion pour les réunions annuelles de la Fédération avant la tenue des championnats seniors (aux frais de l'ORGANISATEUR).
- c. HONORAIRES versées à chacun des arbitres :
- i. La Fédération canadienne de ballon sur glace assumera ces frais tant que le financement de Sport Canada sera en place. Advenant le cas où Sport Canada mettrait fin à ce financement, ceux-ci devront être assumés par l'Organisateur (voir Chapitre 4, 6.7 j).
- d. TROPHÉES ET RÉCOMPENSES – Achat des trophées et récompenses énumérés ci-dessous :

CATÉGORIE MIXTE		
RÉCOMPENSE	ACCOMPLISSEMENT	MIXTE
Médaillons (achetés à la FCBG)	1 ^{re} place	Un médaillon pour chaque membre de l'équipe
	2 ^e place	Idem
	3 ^e place	Idem
	4 ^e place	Idem
Équipe étoile	1 ^{re} équipe (inclus l'entraîneur) et 2 ^e équipe	Une récompense pour chaque membre de l'équipe étoile
Joueur le plus utile d'une équipe		Une récompense pour le joueur le plus utile de chaque équipe
Joueur le plus utile de la partie (la FCBG fournit les épinglettes commémoratives)	2 récompenses par partie (seulement au cours du tournoi à la ronde)	1 récompense pour le joueur le plus utile de chaque équipe
Équipe avec le meilleur esprit sportif		Une récompense pour cette catégorie

CATÉGORIES SENIORS			
RÉCOMPENSE	ACCOMPLISSEMENT	HOMMES	FEMMES
Médaillons (achetés à la FCBG)	Champions de division A		
	1 ^{re} place	Un médaillon pour chaque membre de l'équipe	Un médaillon pour chaque membre de l'équipe
	2 ^e place	Idem	Idem
	3 ^e place	Idem	Idem
	Champions de division B		
	1 ^{re} place	Un médaillon pour chaque membre de l'équipe	Un médaillon pour chaque membre de l'équipe
	2 ^e place	Idem	Idem
	3 ^e place	Idem	Idem
Équipe étoile	1 ^{re} équipe (inclus l'entraîneur) et 2 ^e équipe	Une récompense pour chaque membre de l'équipe étoile	Une récompense pour chaque membre de l'équipe étoile
Joueur le plus utile d'une équipe		Une récompense pour le joueur le plus utile de	Une récompense pour le joueur le plus utile de

Chapitre 4 Section 6 Annexe A – Responsabilités de l'organisateur

		chaque équipe	chaque équipe
Joueur le plus utile de la partie (la FCBG fournit les épinglettes commémoratives)	2 récompenses par partie (seulement au cours du tournoi à la ronde).	1 récompense pour le joueur le plus utile de chaque équipe	1 récompense pour le joueur le plus utile de chaque équipe
Équipe avec le meilleur esprit sportif		Une récompense par catégorie.	Une récompense par catégorie.

CATÉGORIES JUVÉNILES			
RÉCOMPENSE	ACCOMPLISSEMENT	HOMMES	FEMMES
Médaillons (achetés à la FCBG)	Champions de division A		
	1 ^{re} place	Un médaillon pour chaque membre de l'équipe	Un médaillon pour chaque membre de l'équipe
	2 ^e place	Idem	Idem
	3 ^e place	Idem	Idem
	4 th Place	Idem	Idem
	Champions de division B		
	1 ^{re} place	Un médaillon pour chaque membre de l'équipe	Un médaillon pour chaque membre de l'équipe
	2 ^e place	Idem	Idem
	3 ^e place	Idem	Idem
Équipe étoile	1 ^{re} équipe (incluant l'entraîneur) et 2 ^e équipe	Une récompense pour chaque membre de l'équipe étoile	Une récompense pour chaque membre de l'équipe étoile
Joueur le plus utile d'une équipe		Une récompense pour le joueur le plus utile de chaque équipe.	Une récompense pour le joueur le plus utile de chaque équipe
Joueur le plus utile de la partie (la FCBG fournit les épinglettes commémoratives)	2 récompenses par partie (seulement au cours du tournoi à la ronde)	Une récompense pour le joueur le plus utile de chaque équipe	Une récompense pour le joueur le plus utile de chaque équipe
Équipe avec le meilleur esprit sportif		Une récompense par catégorie	Une récompense par catégorie

LISTE DE VÉRIFICATION DE L'ORGANISATEUR

CET APPENDICE N'EST PAS UN DOCUMENT OFFICIEL. IL A POUR BUT D'AIDER LES ORGANISATEURS À PLANIFIER L'ÉVÉNEMENT ET SERA UN COMPLÉMENT À LA POLITIQUE D'ACCUEIL DES CHAMPIONNATS NATIONAUX DÉCRITE À LA SECTION 6 DU CHAPITRE 4 DU MANUEL DES POLITIQUES ET PROCÉDURES.



ACTIVITÉS PRÉALABLES À L'ÉVÉNEMENT	
Préparez et soumettez une candidature (à l'aide du modèle de candidature d'hébergement de la FCBG) à la FCBG jusqu'à trois (3) ans avant l'événement, avec des photos et/ou des vidéos des installations afin de prouver votre capacité à vous conformer aux exigences (salles de réunion calmes équipées d'un téléviseur/projecteur pour les présentations ; grand espace avec suffisamment de places assises pour la cérémonie du Temple de la renommée, etc.)	
Déposer une caution de 1 000 \$ au moment du dépôt de la candidature (S'il s'agit des championnats nationaux seniors, verser des droits de 1 000 \$).	
Participer à l'assemblée générale pour présenter la candidature.	
Prendre des dispositions pour qu'un représentant de la FCBG visite le site.	
Signer le contrat avec la FCBG.	
Remettre une lettre décrivant en détail le site d'accueil à la FCBG au plus tard le 1 ^{er} mars, deux (2) ans avant la tenue des championnats.	
Fournir, lors de l'AGA, des renseignements généraux relatifs à l'événement, y compris sur l'hébergement, un (1) an avant sa tenue.	
Fournir à toutes les ASSOCIATIONS les derniers détails concernant l'événement, au plus tard neuf (9) mois avant sa tenue.	

SPÉCIFICATION DES SITES	
Les championnats nationaux senior et juvénile doivent avoir lieu au cours des deux dernières semaines de mars ou au mois d'avril sans toutefois empiéter sur la fin de semaine de Pâques. Le championnat national juvénile ne devra pas se tenir en même temps que le championnat national senior.	
Deux patinoires intérieures avec une glace artificielle de taille réglementaire comprenant des buts et le marquage au sol décrits dans le <i>Manuel des règlements</i> (y compris les lignes derrières lesquelles se tiennent les ailier lors des remises en jeu au point neutre).	
Prévoir un temps d'utilisation des patinoires suffisant afin que soixante-seize (76) ±4 (quatre) matchs pour un tournoi débutant le mercredi. Un temps de glace suffisant est également prévu pour accueillir jusqu'à cent douze (112) ±4 (quatre) matchs pour un tournoi débutant le mardi. Toutes les parties sont susceptibles d'aller en prolongation. Le vice-président technique de la FCBG peut fournir des renseignements en ce qui concerne le nombre de parties jouées et le temps de jeu à prévoir.	
Chaque aréna devra offrir des vestiaires propres et séparés à chacune des équipes s'affrontant; ces dernières devront pouvoir y accéder au moins 30 minutes avant le début des parties. (Le vestiaire des officiels sera séparé de celui des équipes, si possible).	
Prévoir un nombre suffisant de comptoirs de vente d'aliments dans chaque aréna.	
Héberger au moins 24 équipes pouvant comprendre jusqu'à 22 personnes, les arbitres, les invités et d'autres personnes si besoin est dans des hôtels à prix abordable.	
Entreprises de location de véhicules.	
Des services de restauration appropriés dans les environs.	
Les arénas doivent se trouver à proximité des hôtels (à pas plus de 30 km).	

Les arénas doivent se trouver à proximité des nœuds de communication (aérien, routier, etc)	
Championnats séniors – 30 chambres doivent être réservées pour les membres du conseil et les délégués à l'hôtel principal	
La diffusion en direct disponible à l'aréna	
Droits reçus lors de l'inspection (séniors seulement)	

TESTS ANTIDOPAGE – (SÉNIORS)

Requis durant les parties jouées pour la médaille d'or :

1 salle pour le centre de contrôle antidopage du CCES.	
2 salles de toilette pour l'échantillonnage	
10 bénévoles seront désignés comme accompagnateurs pour les contrôles antidopage (ces accompagnateurs ne pourront pas quitter leur poste tant que le contrôle de leur athlète n'est pas terminé. Cela pourrait prendre plusieurs heures.)	
Bouteilles de boisson – scellées (minimum de 3 bouteilles d'eau par joueur).	

SALLES DE RÉUNION

Elles doivent être disponibles pendant toute la durée de l'événement.

Une salle de réunion dans chaque aréna pour les comités de discipline.	
Une salle de réunion dans l'aréna principal destinée au conseil d'administration de la FCBG et pourvue de matériel de bureau (photocopieurs, imprimantes, télécopieur, téléphone)	
Une autre salle afin de traiter les données statistiques avec un ordinateur et une imprimante.	
Une salle de réunion dans l'aréna principal, destinée au vice-président technique et assistant de la FCBG et pourvue d'un accès internet. Wifi requis	
Un centre pour coordonner l'événement situé dans l'aréna principal.	
Une pièce pour les inscriptions qui soit assez grande pour accueillir les joueurs et les entraîneurs. Elle doit se trouver dans l'enceinte de l'aréna ou dans l'hôtel où se trouve l'ORGANISATEUR.	
Prévoir une salle de réunion avant le début du tournoi où se réuniront la FCBG et les entraîneurs.	
Une salle de réunion pour les Officiels – le mardi soir, après la réunion des entraîneurs, avant le début du tournoi	

PERSONNEL

Prévoir un nombre suffisant de personnes pour assurer les services suivants :

À l'entrée des patinoires.	
Un système de sonorisation.	
Des postes de secours.	
Des services de sécurité.	
La publicité.	
Des services d'information.	
Des officiels mineurs (les chronométreurs par exemple). Minimum : 2 ; Recommandation : 3 (pour l'arbitrage mineur, le chronométrage, l'ouverture et la fermeture des portes pendant les pénalités, l'annonce des buts, la musique, etc.).	
Le comité de sélection des trophées individuels choisit les athlètes qui recevront les trophées cités ci-dessous dans toutes les catégories lors des championnats. L'ORGANISATEUR devrait inviter un membre du conseil d'administration de la FCBG à présider le comité de sélection des trophées individuels.	
Choix du joueur le plus utile lors de toutes les parties. Il faudra choisir au moins deux (2) joueurs par partie.	

Comité organisateur des championnats	
Dépouillement des statistiques.	

SERVICES LOGISTIQUES SUPPLÉMENTAIRES	
Un système pour identifier les entraîneurs, les joueurs, les délégués, les arbitres, etc. à l'aide de porte-noms ou de cartes d'identité.	
Faire connaître à la police locale les dates auxquelles l'événement aura lieu et lui indiquer que tous les participants officiels porteront un insigne d'identité.	
Prendre les mesures nécessaires pour utiliser le drapeau de la FCBG. Le drapeau sera hissé lors de l'ouverture des championnats et descendu lors de leur clôture.	
Réserver un espace publicitaire aux commanditaires de la FCBG dans le programme.	
Préparer un rapport financier et le faire parvenir au bureau de la Fédération dans les soixante (60) jours qui suivront la clôture des championnats. Le rapport devra comprendre les détails financiers relatifs à l'événement, y compris les factures impayées ou les dégâts occasionnés par une association membre.	

BANQUET ET REMISE DES TROPHÉES	
Choisir un lieu facilement accessible à partir des hôtels. L'endroit devra être suffisamment grand pour accueillir toutes les équipes, les invités et d'autres personnes	
Offrir un repas n'est pas obligatoire	
L'entrée devra être à un prix raisonnable et servira à couvrir le coût du repas. Il faudra discuter du prix avec la FCBG avant l'événement	
Informier les Associations du prix du BANQUET et leur faire connaître les grandes lignes avant l'événement	
Si un repas est servi, prévoir un nombre suffisant de serveurs afin de réduire la durée du repas	
Prévoir une table d'honneur où prendront place les dignitaires, le président de la FCBG, les commanditaires et les représentants de la collectivité locale	
Prévoir des entrées gratuites pour les dignitaires, les invités de l'ORGANISATEUR, les membres de comité exécutif de la FCBG et les commanditaires (deux (2) entrées par commanditaire aux frais de la FCBG)	
Fournir le coût du repas (au banquet) aux officiels le mardi soir au lieu du billet	
Prévoir un équipement audio pour les discours	
Exposer les trophées au BANQUET avant leur remise	
Ne servir de l'alcool que dans le cadre des cérémonies des catégories SENIORS	
S'il le désire, l'organisateur pourra choisir de diffuser de la musique et faire danser les participants	

FOURNITURES NÉCESSAIRES LORS DE L'ÉVÉNEMENT	
Un tableau des statistiques dans l'aréna principal pour tenir à jour les résultats des parties et les classements au sein des divisions	
Prévoir au minimum douze (12) ballons officiels dans chaque aréna. Ceux-ci devront être neufs à l'ouverture de l'événement	
Prévoir des fournitures de bureau pour la salle des statistiques, un tableau des statistiques, etc	

RENSEIGNEMENTS À FOURNIR AUX ASSOCIATIONS

Fournir ces renseignements au moins six (6) mois avant l'événement.	
Possibilités d'hébergement en hôtel.	
Possibilités en matière de location de véhicules.	
Restaurants.	
Lieux de réunions.	
Trousse d'information sur la région d'accueil, doit être envoyée aux équipes.	
Coordonnées du comité organisateur.	
Fournir ces renseignements un (1) mois avant l'événement	
L'organisateur doit désigner une personne ou un comité qui rencontrera les délégués et les équipes à l'aéroport ou dans les hôtels à leur arrivée.	

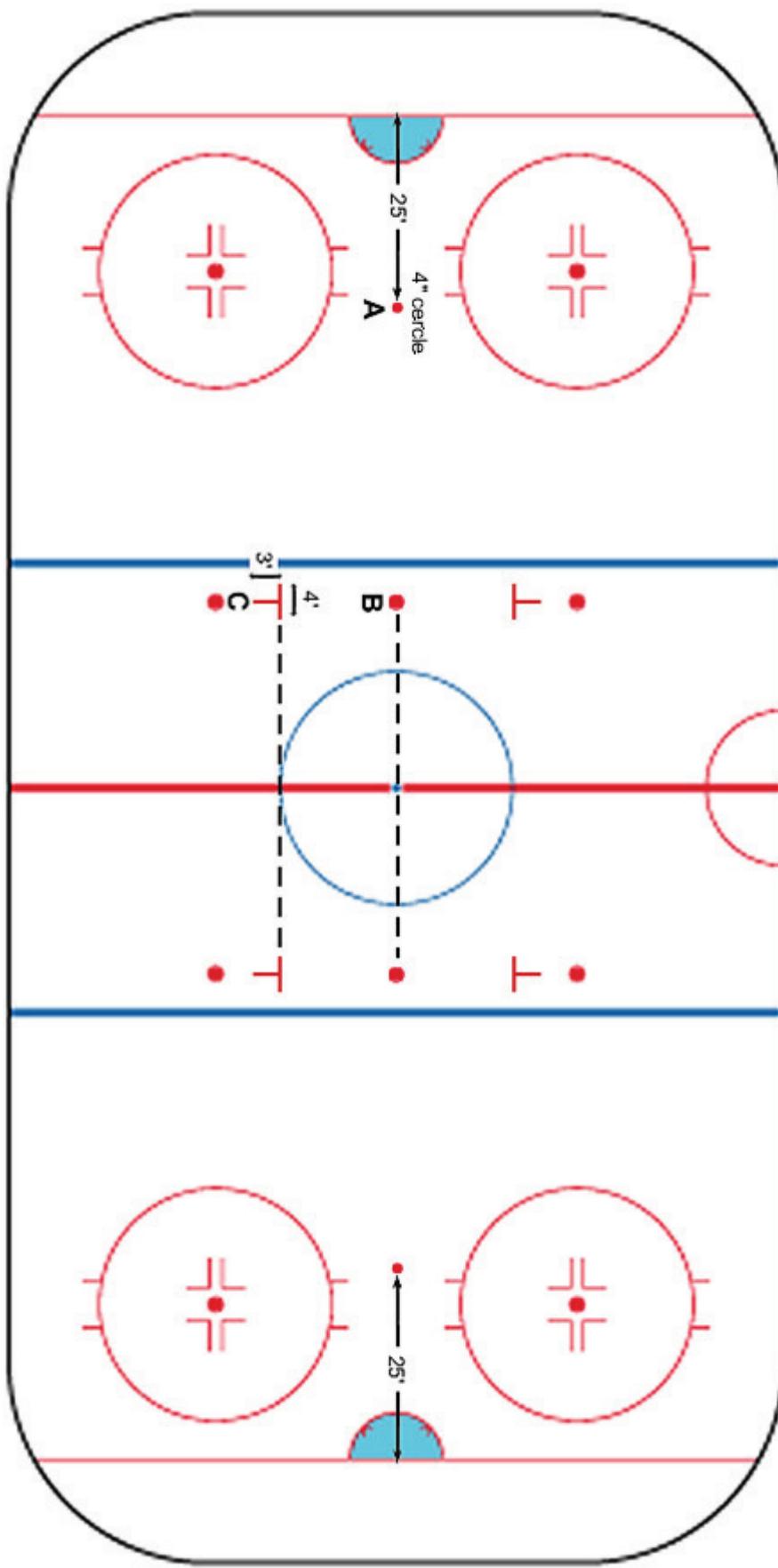
RESPONSABILITÉS FINANCIÈRES		
TRANSPORT	Véhicules, carburant et frais d'assurance.	Deux (2) voitures pour le conseil d'administration de la FCBG.
		Deux (2) fourgons munis de sièges pour les arbitres.
		Une (1) voiture pour l'arbitre en chef.
HÉBERGEMENT	En chambre double pour toute la durée des championnats. L'arbitre en chef devra choisir les lieux d'hébergement des officiels avec l'aide de l'ORGANISATEUR.	Tous les arbitres de la FCBG (8 chambres).
	Chambre individuelle pour les membres du conseil d'administration de la FCBG pour toute la durée des championnats.	Les membres du conseil d'administration de la FCBG et l'arbitre en chef.
INDEMNITÉS JOURNALIÈRES	Un montant forfaitaire de 600.00\$ par arbitre incluant les jours de déplacement.	Les indemnités sont versées à chaque arbitre lors de la réunion qui se tiendra avant l'ouverture des championnats.
TROPHÉES ET RÉCOMPENSES	Achat des trophées et récompenses énumérés ci-dessous	

CATÉGORIE MIXTE		
RÉCOMPENSE	ACCOMPLISSEMENT	MIXTE
Médaillons (achetés à la FCBG)	1 ^{re} place	Un médaillon pour chaque membre de l'équipe
	2 ^{re} place	Idem
	3 ^{re} place	Idem
	4 ^{re} place	Idem
Équipe étoile	1 ^{re} équipe (incluant l'entraîneur) et 2 ^e équipe	Une récompense pour chaque membre de l'équipe étoile
Joueur le plus utile d'une équipe		Une récompense pour le joueur le plus utile de chaque équipe
Joueur le plus utile de la partie (la FCBG fournit les épinglettes commémoratives)	2 récompenses par partie (seulement au cours du tournoi à la ronde)	1 récompense pour le joueur le plus utile de chaque équipe
Équipe avec le meilleur esprit sportif		Une récompense pour cette catégorie

CATÉGORIES SENIORS				
RÉCOMPENSE	ACCOMPLISSEMENT	HOMMES	FEMMES	
Médailles (achetés à la FCBG)		Champions de division A		
	1 ^{re} place	Un médaillon pour chaque membre de l'équipe	Un médaillon pour chaque membre de l'équipe	
	2 ^e place	Idem	Idem	
	3 ^e place	Idem	Idem	
	4 ^e place	Idem	Idem	
Champions de division B				
	1 ^{re} place	Un médaillon pour chaque membre de l'équipe	Un médaillon pour chaque membre de l'équipe	
	2 ^e place	Idem	Idem	
	3 ^e place	Idem	Idem	
Équipe étoile	1 ^{re} équipe (incluant l'entraîneur) et 2 ^e équipe	Une récompense pour chaque membre de l'équipe étoile	Une récompense pour chaque membre de l'équipe étoile	
Joueur le plus utile d'une équipe		Une récompense pour le joueur le plus utile de chaque équipe	Une récompense pour le joueur le plus utile de chaque équipe	
Joueur le plus utile de la partie (la FCBG fournit les épinglettes commémoratives)	2 récompenses par partie (seulement au cours du tournoi à la ronde)	1 récompense pour le joueur le plus utile de chaque équipe	1 récompense pour le joueur le plus utile de chaque équipe	
Équipe avec le meilleur esprit sportif		Une récompense par catégorie.	Une récompense par catégorie.	

CATÉGORIES JUVÉNILES				
RÉCOMPENSE	ACCOMPLISSEMENT	BOYS	GIRLS	
Médailles (achetés à la FCBG)		Champions de division A		
	1 ^{re} place	Un médaillon pour chaque membre de l'équipe	Un médaillon pour chaque membre de l'équipe	
	2 ^e place	Idem	Idem	
	3 ^e place	Idem	Idem	
	4 th Place	Idem	Idem	
Champions de division B				
	1 ^{re} place	Un médaillon pour chaque membre de l'équipe	Un médaillon pour chaque membre de l'équipe	
	2 ^e place	Idem	Idem	
	3 ^e place	Idem	Idem	
Équipe étoile	1 ^{re} équipe (incluant l'entraîneur) et 2 ^e équipe	Une récompense pour chaque membre de l'équipe étoile	Une récompense pour chaque membre de l'équipe étoile	

Joueur le plus utile d'une équipe		Une récompense pour le joueur le plus utile de chaque équipe.	Une récompense pour le joueur le plus utile de chaque équipe
Joueur le plus utile de la partie (la FCBG fournit les épinglettes commémoratives)	2 récompenses par partie (seulement au cours du tournoi à la ronde)	Une récompense pour le joueur le plus utile de chaque équipe	Une récompense pour le joueur le plus utile de chaque équipe
Équipe avec le meilleur esprit sportif		Une récompense par catégorie	Une récompense par catégorie



A - Cercle du Lancer de Punitio x 2

- Cercle de 10 centimètres (4")

B – Cercle de Remise en Jeu de la Zone Neutre x 2

- Grandeur du cercle standard pour remise en jeu

C – Lignes de Retenue de la Zone Neutre x 4

- 4' x 3'
- S'aligne avec le cercle du centre de la glace

CALENDRIER DES CHAMPIONNATS

- 1.1. Le vice-président technique de la FCBG doit établir le programme des championnats en respectant les directives suivantes :
 - a. On devra faire connaître à chaque ASSOCIATION le résultat du tirage au sort avant le **15 février** chaque année.
 - b. Les tirages au sort sont basés sur les critères suivants :
 - i. Les sélections sont faites à partir des résultats des championnats de l'année précédente.
 - ii. Les champions en titre sont toujours sélectionnés numéro 1.
 - iii. L'équipe organisatrice et l'équipe représentant l'ASSOCIATION doivent se trouver dans des poules différentes.
 - iv. On doit s'efforcer d'avoir les équipes sélectionnées 1^{re}, 4^e, 5^e, 8^e, 10^e et 12^e dans la poule bleue, et les équipes sélectionnées 2^e, 3^e, 6^e, 7^e, 9^e et 11^e dans la poule rouge.
 - v. Si l'équipe d'une Association quitte la Fédération, une équipe de la même région géographique la remplacera.
 - vi. Si on a besoin d'autres équipes pour équilibrer les poules, la Fédération demandera aux Associations les plus proches de la région organisatrice d'y envoyer des équipes supplémentaires.
 - vii. Chaque poule devra être équilibrée de façon à avoir autant d'équipes (dans la mesure du possible) venant de l'est que de l'ouest en prenant en compte la performance de chaque Association lors des précédents championnats.

1.2 Principes de planification

Les principes suivants doivent être pris en compte :

- a. Deux patinoires seront nécessaires ;
- b. Chaque équipe jouera au moins six (6) matchs au total ;
- c. Le vice-président technique de la FCBG travaillera avec diligence lors de l'élaboration du calendrier afin d'assurer autant d'égalité que possible entre le nombre de fois où les équipes sont indiquées locals vs visiteurs, ainsi que le nombre de fois où une équipe joue sur chaque patinoire ;
- d. Un minimum de trois heures sera prévu entre les matchs joués par chaque équipe ;
- e. Les spectateurs devraient pouvoir suivre tous les matchs de leur ASSOCIATION ;
- f. Les équipes hôtes devraient avoir la possibilité de jouer trois fois sur la patinoire principale ;
- g. Dans chacun des poules, les deux ASSOCIATIONS ayant obtenu les meilleurs résultats l'année précédente s'affrontent, lorsque possible, lors

- du dernier match des préliminaires ;
- h. Les matchs joués avant et après les cérémonies d'ouverture devraient impliquer les équipes HÔTES (hommes, femmes, mixtes ou vétérans) ;
 - i. Lors de la phase de tournoi à la ronde, les équipes qui jouent :
 - i. Le premier jeu du matin ne doit pas jouer le premier du lendemain.
 - ii. Le dernier match de nuit ne doit pas jouer le premier du lendemain matin.
- J. Les matchs devraient être programmés toutes les **65** minutes.

1.3 *Principes relatifs à la programmation*

- a. Format « Jeux en Poules » – participation de 8, 10 et 12 équipes
 - i. Avec huit (8) équipes :
 - Tournoi à la ronde
 - i. Deux (2) poules (Rouge / Bleu) de quatre (4) équipes chacune
 - ii. Chaque équipe jouera trois (3) matchs dans sa poule de tournoi à la ronde
 - Quarts de finale
 - i. Quart de finale #1 – Rouge 1 vs Bleu 4
 - ii. Quart de finale #2 – Bleu 1 vs Rouge 4
 - iii. Quart de finale #3 – Bleu 2 vs Rouge 3
 - iv. Quart de finale #4 – Rouge 2 vs Bleu 3
 - Demi-finales B (perdants des quarts de finale)
 - i. Demi-finale B #1 – Perdant du quart de finale #1 (R1 vs B4) vs Perdant du quart de finale #3 (B2 vs R3)
 - ii. Demi-finale B #2 – Perdant du quart de finale #2 (B1 vs R4) vs Perdant du quart de finale #4 (R2 vs B3)
 - Demi-finales A (gagnants des quarts de finale)
 - i. Demi-finale A #1 – Gagnant du quart de finale #1 (R1 vs B4) vs Gagnant du quart de finale #3 (B2 vs R3)
 - ii. Demi-finale A #2 – Gagnant du quart de finale #2 (B1 vs R4) vs Gagnant du quart de finale #4 (R2 vs B3)
 - Finales B
 - i. Match pour la médaille d'or – Gagnant de la demi-finale B #1 (Perdant du quart de finale #1 vs Perdant du quart de finale #3) vs Gagnant de la demi-finale B #2 (Perdant du quart de finale #2 vs perdant du quart de finale #4)
 - ii. Match pour la médaille de bronze – Perdant de la demi-finale B #1 (Perdant du quart de finale #1 vs perdant du quart de finale #3) vs Perdant de la demi-finale B #2 (Perdant du quart de finale #2 vs perdant du quart de finale #4)

- Finales A

- i. Match pour la médaille d'or – Gagnant de la demi-finale A #1 (Gagnant du quart de finale #1 vs Gagnant du quart de finale #3) vs Gagnant de la demi-finale A #2 (Gagnant du quart de finale #2 vs Gagnant du quart de finale #4)
- ii. Match pour la médaille de bronze – Perdant de la demi-finale A #1 (Gagnant du quart de finale #1 vs Gagnant du quart de finale #3) vs Perdant de la demi-finale A #2 (Gagnant du quart de finale #2 vs Gagnant du quart de finale #4)
- Note : Seules les médailles A-or, A-argent, A-bronze,A-platine, B-or, B-argent et de B-bronze sont remises ; l'équipe classée dernière ne reçoit pas de médaille.

*Voir le graphique ci-dessous

- ii. Avec dix (10) équipes :

- Tournoi à la ronde

- i. Deux (2) poules (Rouge / Bleu) de cinq (5) équipes chacune
- ii. Chaque équipe jouera quatre (4) matchs dans sa poule

- Quarts de finale B

- i. Quart de finale B #1 – Rouge 4 vs Bleu 5
- ii. Quart de finale B #2 – Bleu 4 vs Rouge 5

- Quarts de finale A

- i. Quart de finale A #1 – Bleu 2 vs Rouge 3
- ii. Quart de finale A #2 – Rouge 2 vs Bleu 3

- Demi-finales B (Gagnants des quarts de finale de B et perdants des quarts de finale de A)

- i. Demi-finale B #1 – Gagnant du quart de finale B #1 (R4 vs B5) vs Perdant du quart de finale A #1 (B2 vs R3)
- ii. Demi-finale B #2 – Gagnant du quart de finale B #2 (B4 vs R5) vs Perdant du quart de finale A #2 (R2 vs B3)

- Match de consolation (Perdants des quarts de finale B)

- i. Match de consolation – Perdant du quart de finale B #1 (R4 vs B5) vs Perdant du quart de finale B #2 (B4 vs R5)

- Demi-finales A (Gagnants des quarts de finale)

- i. Demi-finale A #1 – Rouge 1 vs Gagnant du quart de finale #1 (B2 vs R3)
- ii. Demi-finale A #2 – Bleu 1 vs Gagnant du quart de finale #2 (R2 vs B3)

- Finales B

- i. Match pour la médaille d'or – Gagnant de la demi-finale B #1 (Gagnant R4/B5 vs Perdant B2/R3) vs Gagnant de la demi-finale B #2 (Gagnant B4/R5 vs Perdant R2/B3)
- ii. Match pour la médaille de bronze – Perdant de la demi-finale B #1 (Gagnant R4/B5 vs Perdant B2/R3) vs Perdant de la demi-finale B #2 (Gagnant B4/R5 vs Perdant R2/B3)

- Finales de l'équipe A
 - i. Match pour la médaille d'or – Gagnant de la demi-finale A #1 (R1 vs Gagnant B2/R3) vs Gagnant de la demi-finale A #2 (B1 vs Gagnant R2/B3)
 - ii. Match pour la médaille de bronze – Perdant de la demi-finale A #1 (R1 vs Gagnant B2/R3) vs Perdant de la demi-finale A #2 (B1 vs Gagnant R2/B3)
- Note : Seules les médailles A-Or, A-Argent, A-Bronze, A-Platine, B-Or, B-Argent et B-Bronze sont remises ; les trois équipes classées dernières ne reçoivent pas de médaille.
 - * Voir le graphique des crochets ci-dessous
- iii. Avec douze (12) équipes :
 - Tournoi à la ronde
 - i. Deux (2) poules [Rouge / Bleu] de six (6) équipes chacune
 - ii. Chaque équipe jouera *cinq (5) matchs* dans sa poule
 - Quarts de finale
 - i. Quart de finale #1 – Rouge 1 vs Bleu 4
 - ii. Quart de finale #2 – Bleu 1 vs Rouge 4
 - iii. Quart de finale #3 – Bleu 2 vs Rouge 3
 - iv. Quart de finale #4 – Rouge 2 vs Bleu 3
 - Demi-finales de consolation (5e et 6e équipes de chaque poule)
 - i. Demi-finale de consolation #1 – Rouge 5 vs Bleu 6
 - ii. Demi-finale de consolation #2 – Bleu 5 vs Rouge 6
 - Demi-finales B (Perdants des quarts de finale)
 - i. Demi-finale B #1 – Perdant du quart de finale #1 (R1 vs B4) vs Perdant du quart de finale #3 (B2 vs R3)
 - ii. Demi-finale B #2 – Perdant du quart de finale #2 (B1 vs R4) vs Perdant du quart de finale #4 (R2 vs B3)
 - Demi-finales A (Gagnants des quarts de finale)
 - i. Demi-finale A #1 – Gagnant du quart de finale #1 (R1 vs B4) vs Gagnant du quart de finale #3 (B2 vs R3)
 - ii. Demi-finale A #2 – Gagnant du quart de finale #2 (B1 vs R4) vs Gagnant du quart de finale #4 (R2 vs B3)
 - Finales de consolation (Gagnants des demi-finales de consolation)
 - i. Finale de consolation – Gagnant de la demi-finale #1 (R5 vs B6) vs Gagnant de la demi-finale #2 (B5 vs R6)
 - Finales B
 - i. Match pour la médaille d'or – Gagnant de la demi-finale B #1 (Perdant du quart de finale #1 vs Perdant du quart de finale #3) vs Gagnant de la demi-finale B #2 (Perdant du quart de finale #2 vs perdant du quart de finale #4)
 - ii. Match pour la médaille de bronze – Perdant de la demi-finale B #1 (Perdant du quart de finale #1 vs perdant du quart de

finale #3) vs Perdant de la demi-finale B #2 (Perdant du quart de finale #2 vs perdant du quart de finale #4)

- **Finales A**

- i. Match pour la médaille d'or – Gagnant de la demi-finale A #1 (Gagnant du quart de finale #1 vs Gagnant du quart de finale #3) vs Gagnant de la demi-finale A #2 (Gagnant du quart de finale #2 vs Gagnant du quart de finale #4)
- ii. Match pour la médaille de bronze – Perdant de la demi-finale A #1 (Gagnant du quart de finale #1 vs Gagnant du quart de finale #3) vs Perdant de la demi-finale A #2 (Gagnant du quart de finale #2 vs Gagnant du quart de finale #4)
- Note : Seules les médailles A-Or, A-Argent, A-Bronze, A-Platine, B-Or, B-Argent et B-Bronze sont remises; les cinq équipes classées dernières ne reçoivent pas de médaille.

* Voir le graphique des crochets ci-dessous

b) Format Tournoi à la ronde – Participation des équipes 4, 5, 6 et 7

i. Avec quatre (4) équipes :

- toutes les équipes s'affronteront *deux* fois (2) lors du premier tournoi à la ronde – *six* (6) matchs ; et
- *un* (1) match final pour chaque équipe, avec « 1 vs 2 » jouant la finale Or et « 3 vs 4 » jouant la finale Bronze.
- Note : Seules les médailles d'or, d'argent et de bronze sont remises ; l'équipe classée dernière ne reçoit pas de médaille.

ii. Avec cinq (5) équipes :

- Toutes les équipes s'affronteront *une* fois (1) lors du premier tournoi à la ronde – *quatre* (4) matchs ;
- *un* (1) quart de finale pour les quatre meilleures équipes, avec « 1 vs 2 » et « 3 vs 4 »;
- *un* (1) match de consolation, avec le perdant du match de quart de finale de « 3 vs 4 » vs l'équipe en 5^e place ;
- *un* (1) match de demi-finale, le gagnant du quart de finale « 3 vs 4 » vs le perdant du quart de finale « 1 vs 2 » ; et
- *un* (1) match de finale A, avec le gagnant du quart de finale « 1 vs 2 » vs le gagnant du match de demi-finale
- Note : Seules les médailles A-or, A-argent, A-bronze et A-platine sont remises ; l'équipe classée dernière ne reçoit pas de médaille.

iii. Avec six (6) équipes :

- Toutes les équipes s'affronteront *une* fois (1) lors du premier tournoi à la ronde – *cinq* (5) matchs ;
- *un* (1) match de demi-finale pour les quatre meilleures équipes, avec « 1 vs 4 » et « 2 vs 3 » ;
- *un* (1) match de finale A pour les quatre meilleures équipes : le gagnant de chaque demi-finale affrontant l'un vs l'autre en finale Or A et le perdant de chaque demi-finale affrontant l'autre en finale A Bronze ; et

- *un* (1) match de finale B pour les deux équipes en 5^e et 6^e place lors de la finale Or B.
- Note : Les médailles A-or, A-argent, A-bronze, A-platine et B-or sont remises ; l'équipe classée dernière ne reçoit pas de médaille.

iv. Avec sept (7) équipes :

- toutes les équipes s'affronteront une fois (1) lors du premier tournoi à la ronde – *six* (6) matchs ;
- *un* (1) match de demi-finale de l'équipe A pour les quatre meilleures équipes, avec « 1 vs 4 » et « 2 vs 3 » ;
- *un* (1) match de demi-finale B, avec un match de « 6 vs 7 » ;
- *un* (1) match de finale A pour les quatre meilleures équipes : le Gagnant de chaque demi-finale A affrontant l'autre en finale A-Or et le perdant de chaque demi-finale A affrontant l'autre en finale A-Bronze ; et
- *un* (1) match de finale B pour l'équipe classée cinquième du tournoi à la ronde vs le gagnant de la demi-finale B lors de la finale B-Or.
- Note : Seules les médailles A-or, A-argent, A-bronze, A-platine, B-or et B-argent sont remises ; l'équipe classée dernière ne reçoit pas de médaille.

c) Notes supplémentaires

- i. Les équipes terminant 1^{re} et 2^e après la ronde seront les équipes locales pour les demi-finales des rondes éliminatoires.
- ii. L'équipe locale pour le match final sera la meilleure classée issue du tournoi à la ronde parmi les deux équipes de chaque finale (équipe A & B)



FORMAT 8 ÉQUIPES - ÉLIMINATOIRES



MATCH DE CONSOLATION

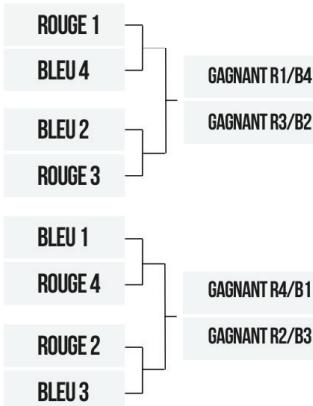




FORMAT 12 ÉQUIPES - ÉLIMINATOIRES

A-SIDE

QUARTS



DEMIS

GAGNANT R1/B4

GAGNANT R3/B2

GAGNANT R4/B1

GAGNANT R2/B3

FINALES

BRONZE

PERDANT DEMIS

PERDANT DEMIS

B-SIDE

DEMIS

PERDANT R1/B4

PERDANT R3/B2

PERDANT R4/B1

PERDANT R2/B3

FINALES

BRONZE

PERDANT DEMIS

PERDANT DEMIS

MATCHS DE CONSOLATION

DEMIS

ROUGE 5

BLEU 6

ROUGE 6

BLEU 5

FINALE

COMPOSITION DES POULES DES CHAMPIONNATS NATIONAUX

Le placement des Associations dans les poules est fonction des résultats des Championnats de l'année précédente **pour toutes les divisions séniors et juvéniles.**

Poule BLEUE

1. (1) Champions en titre
2. (4) position
3. (5) position
4. (8) position
5. (10) position
6. (12) position (organisateur)

Poule ROUGE

1. (2) position
2. (3) position
3. (6) position
4. (7) position
5. (9) position
6. (11) position

STATISTIQUES

- 1.1. Le vice-président technique de la FCBG supervisera toutes les activités des statisticiens pendant les championnats, ce qui inclut des vérifications ponctuelles des documents et des données recueillies.
- 1.2. L'ORGANISATEUR devra utiliser le programme statistique de la FCBG ce qui nécessitera :
 - a. un ordinateur portable ou de table;
 - b. une imprimante laser ou à jet d'encre pour imprimer des documents en couleur et en noir et blanc. Il faudra imprimer au minimum 75 feuilles de match sur papier format lettre
- 1.3. L'ORGANISATEUR devra garder une version papier des documents en cas de dysfonctionnement du programme ou d'autres problèmes qui pourraient contrarier l'enregistrement automatique des données.
- 1.4. L'ORGANISATEUR devrait limiter le nombre de personnes ayant accès aux statistiques (deux personnes suffisent généralement).
- 1.5. La salle des statistiques :
 - a. doit être située à l'écart de la zone de circulation principale;
 - b. doit avoir un accès limité;
 - c. doit être fermée à clef en tout temps;
 - d. doit contenir l'ordinateur et l'imprimante;
 - e. doit contenir un téléphone;
 - f. **Accès à l'internet/wi-fi**
 - g. doit contenir une imprimante ou se situer à proximité de locaux en ayant une.
- 1.6. Les statisticiens devront :
 - a. saisir les données relatives à toutes les équipes et à tous les joueurs dans le programme avant le début des championnats, y compris :
 - i. le nom de l'équipe
 - ii. le nom des joueurs
 - iii. le poste occupé par un joueur sur la patinoire
 - iv. le numéro d'un joueurIl faudra vérifier toutes les données lors de la réunion des entraîneurs.
 - b. préparer toutes les feuilles de match avant le début de chaque partie. Ils indiqueront sur les feuilles de match :
 - i. la date

- ii. le numéro de la partie
 - iii. l'heure du coup d'envoi
 - iv. l'aréna
 - v. le nom des équipes (et les couleurs si elles sont connues)
 - vi. le nom et le numéro des joueurs
 - vii. le nom de l'entraîneur
 - c. corriger les données relatives aux joueurs si besoin est.
 - d. saisir les renseignements suivants à la fin de chaque partie :
 - i. les buts marqués par les équipes et le nom des butteurs
 - ii. les aides par les équipes et le nom des joueurs
 - iii. les pénalités
 - iv. les tirs au but (à inscrire sur la feuille de partie)
 - v. les sélections des étoiles. Les points sont alloués de la manière suivante :
- (1) 1^{re} étoile (joueur le plus utile) – deux (2) points
 (2) 2^e et 3^e étoile – un (1) point
 (3) Partie d'une équipe étoile – un (1) point
 (4) un but ou aide – un (1) point chacun

NOTE : Les formulaires de sélection des étoiles (les 3 étoiles et l'équipe étoile) doivent être remis au VP Technique à la fin de chaque partie.

- e. communiquer les résultats des parties au représentant des services d'information de l'ORGANISATEUR;
- f. fournir des copies des feuilles de match aux équipes en faisant la demande;
- g. mettre à jour le tableau statistique ou fournir les informations à la personne responsable de cette tâche. Il faut des tableaux statistiques pour chaque division et chaque catégorie au cours des parties du tournoi à la ronde (incluant les prolongations s'il y a lieu) et des éliminatoires. Les tableaux devront au minimum donner les renseignements suivants :

Division :			Catégorie :										
	Équipe 1	Équipe 2	Équipe 3	Équipe 4	Équipe 5	V	D	Pts	MJ	BP	BC	CF	
Équipe 1													
Équipe 2													
Équipe 3													
Équipe 4													
Équipe 5													

Légende			
Division	rouge ou bleue	Catégorie	Hommes ou Femmes
V	Victoires	MJ	Matchs joués
D	Défaites	BP	Buts pour
Pts	Points	BC	Buts contre
		CF	Classement final

- h. préparer des statistiques quotidiennement et les afficher dont :
 - i. le résultat des parties;
 - ii. les statistiques relatives aux butteurs et aux gardiens de but.

NOTE : AUCUN renseignement sur les étoiles ou les joueurs les plus utiles ne sera communiqué.

- i. préparer les dernières données statistiques à la fin du tournoi qu'ils remettront au vice-président technique, à savoir :
 - i. une copie imprimée des statistiques relatives aux étoiles ainsi que les résultats des finales;
 - ii. le classement final des équipes par division;
 - iii. les feuilles de match originales.
- j. préparer les dernières données statistiques à la fin du tournoi qu'ils remettront à chaque équipe, à savoir :
 - i. les résultats de toutes les parties du tournoi;
 - ii. les statistiques relatives aux équipes (buts, aides, pénalités, etc.);
 - iii. liste des 25 meilleurs joueurs par catégorie (total des points à la fin des championnats).

- 1.7. Les statisticiens n'ont pas le droit :
- a. de faire des copies des données recueillies ou des statistiques contenues dans le programme à des fins personnelles;
 - b. de faire des copies des statistiques qui concernent les étoiles ou de les révéler à qui que ce soit autre que le président de la FCBG ou le vice-président technique;
 - c. de saisir des données qui ne se trouvent pas sur les feuilles de match;
 - d. de fournir des renseignements aux joueurs (seuls les entraîneurs devraient demander de telles informations).
 - e. Les statisticiens ne peuvent être membres (joueurs / entraîneurs) d'aucune équipe prenant part aux championnats nationaux (juvéniles/seniors/mixte)

OFFICIELS

1.1. L’arbitre en chef supervisera les officiels de la manière suivante :

a. Les arbitres:

- i. Il détermine quels arbitres participent aux championnats.
- ii. Il rencontre les arbitres avant le coup d’envoi des championnats, leur indique quelles rencontres ils arbitreront, et s’occupe des questions définies par le conseil d’administration ou les Membres de la FCBG.
- iii. Il informe les arbitres sur les procédures à suivre pour remplir les rapports d’incident **et les protêts**.
- iv. Il évalue chaque arbitre au cours des championnats.

b. Les chronométreurs et les pointeurs officiels – C’est l’ORGANISATEUR qui les fournit; toutefois, l’arbitre en chef doit s’assurer qu’ils comprennent bien les exigences de leur poste.

c. Les arbitres des championnats ne peuvent pas être employés comme officiels mineurs.

d. Les tâches des officiels mineurs :

i. Le pointeur officiel :

- (1) Il obtient les feuilles de match pour chaque partie auprès du statisticien.
- (2) Ils vérifient les équipes, les noms, les numéros de tous les joueurs avec les entraîneurs avant le début de chaque partie. Il doit faire signer la feuille de match aux entraîneurs.
- (3) Il note les couleurs des équipes sur la feuille de match.
- (4) Il note tous les événements de la partie, les buts, les aides (au maximum 2), les pénalités, **les protêts**, etc.
- (5) Il s’assure que les arbitres signent la feuille de match à la fin de la partie.
- (6) Il s’assure que toutes les copies de la feuille de match sont rendues au statisticien. REMARQUE – les équipes qui désirent obtenir une copie des feuilles de match doivent s’adresser au statisticien.

ii. Le chronométreur :

- (1) Il est l’annonceur durant la partie.
- (2) Il actionne le chronomètre.

iii. On recommande à l’ORGANISATEUR d’avoir entre 8 et 12 officiels mineurs pendant toute la durée des championnats.

ATTRIBUTION DES RÉCOMPENSES

- 1.1. Lors des championnats, différentes récompenses sont offertes aux joueurs et aux entraîneurs. Le comité d'attribution des récompenses, le vice-président technique de la FCBG et les arbitres participent au processus de sélection.
- 1.2. L'ORGANISATEUR doit établir un comité d'attribution des récompenses et nommer une personne présidente.
- 1.3. Le comité doit suivre toutes les parties jouées pendant les championnats et recueillir des données en fonction des critères établis par la FCBG.
- 1.4. On se servira des données recueillies par le comité pour choisir les joueurs des équipes étoiles, les joueurs les plus utiles des parties, le joueur le plus utile des championnats et le meilleur gardien de but.
- 1.5. Le vice-président technique de la FCBG ou son représentant doit superviser toutes les activités du comité. Le vice-président doit rencontrer le comité avant la première partie des championnats pour confirmer les procédures de sélection.

SÉLECTION DE L'ÉQUIPE ÉTOILE

- 1.6. Le vice-président technique ou son représentant doit choisir les joueurs ou joueuses des équipes étoiles **seulement** à partir des données recueillies lors des parties du tournoi à la ronde.
- 1.7. Le comité d'attribution doit veiller à ce que deux observateurs soient présents lors de chaque partie afin de recueillir les renseignements spécifiques qui seront utilisés dans le cadre du processus de sélection des joueurs des équipes étoiles. Un observateur doit recueillir les données de l'équipe hôte alors que l'autre observe l'équipe des visiteurs. Les observateurs devront :
 - i. agir conformément au processus de sélection déterminé par la FCBG et utiliser les formulaires de sélection de l'équipe étoile qui leur seront fournis;
 - ii. observer tous les joueurs de l'équipe et prendre en considération les données suivantes pour chaque joueur :
 - (1) tirs au but
 - (2) buts et aides
 - (3) beaux jeux
 - (4) arrêts (gardiens de but)
 - iii. sélectionner trois (3) joueurs étoiles par équipe à la fin de chaque partie;
 - iv. communiquer le nom des joueurs les plus utiles à l'annonceur à la fin de la partie. Il y a aura un joueur le plus utile par équipe (La première étoile est le joueur le plus utile de la partie).

- 1.8. Les données recueillies à partir des *formulaires de sélection des étoiles* et dans les *rapports officiels de match* sont entrées dans le programme statistique de la FCBG. Les points sont distribués de la façon suivante :
 - a. deux (2) points pour un joueur sélectionné comme 1^{re} étoile;
 - b. un (1) point pour un joueur sélectionné comme 2^e et 3^e étoile;
 - c. un (1) point pour partie d'une équipe étoile;
 - d. un (1) point pour un but ou une aide.
- 1.9. Points à prendre en considération lors de la sélection :
 - a. L'équipe étoile sera composée de deux (2) défenseurs, de trois (3) avants et d'un (1) gardien de but.
 - b. Il y aura deux équipes étoiles, la première (1^{re}) équipe étoile et la deuxième (2^e) équipe étoile.
 - c. Les joueurs ne pourront être sélectionnés qu'au poste qu'ils occupaient lors du tournoi à la ronde.
 - d. Les points accumulés en prenant en compte les buts, les aides et sélections comme joueur étoile durant le tournoi à la ronde serviront à déterminer l'équipe étoile.
- 1.10. Le gardien de but de l'équipe étoile est choisi en additionnant les points acquis lors du tournoi à la ronde à partir des sélections comme joueur étoile, de la moyenne buts alloués, des blanchissages, du pourcentage d'arrêts, des buts et des aides. De plus, les gardiens de but doivent avoir joué au moins 6 périodes réglementaires pendant le tournoi à la ronde.

CRITÈRES RELATIFS AUX GARDIENS DE BUT :

MOYENNE BUTS ALLOUÉS :

5,00 +	=	0 points
4,00 à 4,99	=	1 point
3,00 à 3,99	=	2 points
2,00 à 2,99	=	3 points
1,00 à 1,99	=	4 points
0,00 à 0,99	=	5 points

BLANCHISSAGES :

1 point par blanchissement

POURCENTAGE D'ARRÊTS :

0,900 à 1,00	=	5 points
0,800 à 0,899	=	4 points
0,700 à 0,799	=	3 points
0,600 à 0,699	=	2 points
0,500 à 0,599	=	1 points
moins de 0,499	=	0 points

CLASSEMENT PAR ÉQUIPE :

6 ^e place et au-delà	=	0 points
5 ^e place	=	1 point
4 ^e place	=	2 points
3 ^e place	=	3 points
2 ^e place	=	4 points
1 ^{re} place	=	5 points

DERNIÈRE ÉTAPE POUR LE CALCUL DES POINTS :

NOMBRE D'ARRÊTS :

0 à 9	=	0 points
10 à 20	=	1 point
21 à 25	=	2 points
26 à 30	=	3 points
31 à 35	=	4 points
36 et plus	=	5 points

- 1.11. En cas d'égalité au niveau des points, il faudra appliquer les critères suivants pour départager les joueurs :
- 1^{er} critère – le nombre de fois qu'un joueur a été choisi joueur le plus utile de la partie.
 - 2^e critère - le nombre de fois qu'un joueur a été choisi étoile d'une partie.
 - 3^e critère – le total des points accumulés grâce aux buts marqués durant le tournoi à la ronde.
 - 4^e critère – le classement de l'équipe à l'issue du tournoi à la ronde.
 - S'il y a toujours égalité après avoir pris en compte les critères ci-dessus, les observateurs voteront pour séparer les joueurs.

JOUEUR LE PLUS UTILE DE LA FINALE DES CHAMPIONNATS

- 1.12. Le comité d'attribution doit sélectionner deux observateurs qui assisteront à la finale des séries éliminatoires afin de choisir le joueur le plus utile de la partie et de recueillir les données relatives aux étoiles.
- 1.13. Le joueur le plus utile de la partie appartient est choisi parmi les joueurs d'une des équipes de la finale (médaille d'or) de division A.

JOUEUR LE PLUS UTILE DES CHAMPIONNATS

- 1.14. On choisit un joueur le plus utile des championnats pour chaque catégorie (Hommes, Femmes, **Mixte (un homme et une femme)**, et Vétéran).
- 1.15. On choisit les joueurs parmi les quatre (4) équipes des séries éliminatoires de division A.
- 1.16. On choisit le joueur le plus utile des championnats en additionnant les points reçus lors du tournoi à la ronde et des séries éliminatoires pour les buts, les aides et les sélections comme joueur étoile.

JOUEUR LE PLUS UTILE D'UNE ÉQUIPE

1.17. Les équipes doivent choisir leur joueur le plus utile et donner son nom au vice-président technique après la dernière partie du tournoi à la ronde.

ENTRAÎNEURS

1.18. *Entraîneurs* – seuls les entraîneurs dûment agréés seront admissibles.

- a. *Entraîneur des championnats* – il sera choisi par le vice-président technique ou son représentant.
- b. *Entraîneur de l'équipe étoile* – il sera choisi parmi les quatre (4) entraîneurs de la semi finale (avec un focus particulier sur la performance lors du tournoi à la ronde) par le vice-président technique ou son représentant.

Équipe avec le meilleur esprit sportif

1.19. *Équipe avec le meilleur esprit sportif* – Les arbitres choisiront une équipe dans les catégories Hommes, Femmes et Mixte. L'arbitre en chef communiquera le nom de l'équipe au vice-président technique.

THREE STARS SELECTION FORM

Sélection des trois étoiles

ARENA Aréna	CATEGORY Catégorie	DIVISION	GAME # Partie
DATE	HOUR Heure	vs contre	OBSERVER Observateur

TEAM/équipe	1 st STAR 1 ^{re} étoile	2 nd STAR 2 ^e étoile	2 nd STAR 2 ^e étoile	3 rd STAR 3 ^e étoile
UNIFORM COLOUR Couleur du chandail	#	#	#	#
PLAYER Joueur				

*NB: The first star is the M.V.P. for the game

*N.B.

La 1^{re} étoile est le joueur le plus utile de la partie

NOTE: GOAL (But) ASSIST (Aide) SAVES ON GOAL (Arrêts au but) OTHER COMMENTS (Autres)

ALL STAR TEAM SELECTION FORM

Sélection de l'équipe étoile

ARENA Aréna	CATEGORY Catégorie	DIVISION	GAME # Partie
DATE	HOUR Heure	vs Contre	OBSERVER Observateur
PROVINCE/ TERRITORY	FORWARD En avant	FORWARD En avant	FORWARD En avant
PLAYER Joueur	<input type="text"/> #	<input type="text"/> #	<input type="text"/> #
PLAYER Joueur	<input type="text"/>		
PROVINCE/ TERRITORY	LEFT DEFENSE Défenseur gauche	RIGHT DEFENSE Défenseur droit	GOALIE Gardien
PLAYER Joueur	<input type="text"/> #	<input type="text"/> #	<input type="text"/> #
PROVINCE/ TERRITORY	<input type="text"/>		
PLAYER Joueur	<input type="text"/>		

**SUGGESTIONS POUR LES MANIFESTATIONS SPÉCIALES ET LES
CÉRÉMONIES DE REMISE DES RÉCOMPENSES**

1. Inviter tous les dignitaires (en plus de leurs invités) par écrit en leur indiquant la date et le lieu de l'événement.
2. Au cas où les dignitaires devraient faire un discours ou remettre une récompense, il est souhaitable de l'indiquer dans la lettre.
3. Prendre des dispositions afin de les accueillir à leur arrivée et de les emmener rejoindre les autres dignitaires et le président du comité organisateur.
4. Conseiller aux dignitaires de s'habiller chaudement et de porter des chaussures adéquates au cas où ils devraient officier sur la glace!
5. Les représentants invités qui ne jouent pas un rôle spécifique au cours des cérémonies doivent porter un insigne avec leur nom et l'organisme qu'ils représentent.
6. Indiquer aux représentants invités l'heure et l'endroit où se tiendront les finales pour qu'ils puissent y assister s'ils le souhaitent.
7. Le représentant de la FCBG dressera la liste des lauréats qui recevront une récompense ou un trophée lors des cérémonies ou du banquet. Les personnes qui annonceront les lauréats et leur remettront les récompenses devront être choisies au préalable.
8. Lors de la présentation des dignitaires, veiller à ce que le maître de cérémonie connaisse leur nom, leur titre et l'entreprise ou le ministère qu'ils représentent. Les changements de dernière minute sont monnaie courante.
10. Prévoir des tapis sur la glace lors de la remise des médailles pour des raisons de sécurité.
11. Prévoir un système de sonorisation afin que tous les spectateurs puissent entendre le nom des lauréats.

CÉRÉMONIES D'OUVERTURE

- Afin de s'assurer que les cérémonies d'ouverture sont une réussite, on devrait veiller à respecter les conditions suivantes :

Invitations :	DISCOURS
1. Tous les commanditaires nationaux	Le vice-président administratif ou son représentant en leur nom
2. Les commanditaires de l'événement	√
3. Les représentants municipaux et communautaires	√
4. Les représentants du gouvernement provincial	√
5. Le président de la FCBG ou son représentant	√
6. Le président du comité ORGANISATEUR	√
7. Le maître de cérémonie	√ Texte rédigé
8. La Garde de couleur de la Gendarmerie royale du Canada	X
a) Si les discours ont lieu sur la glace, prévoir une estrade et un tapis pour le confort et la sécurité des personnes.	
b) Les commanditaires provinciaux peuvent faire partie des dignitaires en fonction du montant de leur contribution financière.	
c) Veiller à ce que les discours soient courts. Toutefois, faire preuve de flexibilité en fonction des dignitaires et de leur contribution financière! Prévoir un système de sonorisation de qualité.	
d) Les dignitaires qui ne participent pas directement aux cérémonies d'ouverture doivent avoir des places réservées dans les tribunes; le maître de cérémonie ou le président du comité ORGANISATEUR doit les remercier publiquement.	
e) Prévoir les drapeaux provinciaux pour les athlètes ainsi que de la musique (enregistrements ou orchestre).	
f) Il serait bon de hisser le drapeau de la FCBG.	
g) Offrir un spectacle d'origine locale ou provinciale dans la mesure du possible.	
h) Jouer l'hymne national.	
i) Serment des athlètes :	

SERMENT DES CHAMPIONNATS NATIONAUX

(English Version)

"IN THE NAME OF ALL COMPETITORS TAKING PART IN THESE GAMES, I PROMISE THAT WE WILL COMPETE WITH HONOUR AND RESPECT. IN THE SPIRIT OF TRUE SPORT, WE WILL ABIDE BY THE RULES OF THE GAMES AND RECOGNIZE THE COMMITMENT OF THE TIRELESS VOLUNTEERS WHO MAKE THIS EXPERIENCE POSSIBLE. I PLEDGE OUR COMMITMENT TO THE TRUE SPORT PRINCIPLES; WE WILL STRIVE FOR EXCELLENCE, STAY HEALTHY IN MIND, BODY AND SPIRIT, AND HAVE FUN."

(Version française)

"AU NOM DE TOUS LES CONCURRENTS QUI PARTICIPENT À CES CHAMPIONNATS, JE PROMETS QUE NOUS COMPÉTITIONNERONS AVEC HONNEUR ET RESPECT. DANS L'ESPRIT DE SPORT PUR, NOUS RESPECTERONS LES RÈGLES DES JEUX ET RECONNAÎTRONS L'ENGAGEMENT DES BÉNÉVOLES INFATIGABLES QUI RENDENT CETTE EXPÉRIENCE POSSIBLE. NOUS ENGAGEONS À RESPECTER LES PRINCIPES SPORT PUR ET À VISER L'EXCELLENCE, À AVOIR DU PLAISIR ET À MAINTENIR UN CORPS ET UN ESPRIT SAINS."

BANQUET DE REMISE DES RÉCOMPENSES

- Prendre les dispositions nécessaires afin de servir des repas aux équipes, aux délégués, aux officiels, etc. **Un nombre suffisant de files d'attente devraient être prévu, afin de s'assurer que tous les participants au banquet puissent être servis rapidement (recommandation : au moins 1 table de service par 100 convives).**
- Déployer les bannières des commanditaires dans le lieu du banquet.
- L'organisation du banquet nécessite un permis, un endroit, un menu, de la musique et un bar.
- Dire le bénédicité.
- Prévenir les personnes qui prendront place à la table d'honneur et leurs invités à l'avance.
- Prévenir les personnes qui remettront les récompenses.
- Choisir le maître de cérémonie. La FCBG lui fournira un document indiquant les grandes lignes de la cérémonie - **idéalement dans les 2 langues officielles.**
- Faire connaître à l'avance le prix des billets aux équipes et garder leurs billets à l'entrée.

Remarque : Aucune boisson alcoolisée ne sera servie lors du banquet de remise des récompenses aux équipes juvéniles.

1. Les discours devront être brefs en raison du bruit ambiant. **Il serait judicieux de s'entraîner pendant le repas.**
2. Selon le montant de la contribution financière des commanditaires provinciaux, on pourra leur demander de faire un discours.
3. Le banquet étant un événement national, les commanditaires nationaux et la FCBG devront être au premier plan.
4. Réserver des places assises proches de la table d'honneur pour les autres dignitaires et les autres invités comme les membres du conseil d'administration de la FCBG, du comité ORGANISATEUR, du conseil d'administration de l'association provinciale organisatrice et les arbitres de la Fédération.
5. Remercier les arbitres, le personnel de cuisine et le président du comité organisateur.

BANQUET

Invitations :

Nom	À la charge de
Les commanditaires provinciaux	l'organisateur
Les commanditaires nationaux (2 billets au maximum)	la FCBG
Les représentants municipaux et communautaires	l'organisateur
Le conseil d'administration de la FCBG	l'organisateur
Les organisateurs et les organisatrices	l'organisateur (si besoin est)
Le comité exécutif organisateur	Gratuit
Les comités permanents de la FCBG et leurs représentants	la FCBG
L'organisme provincial directeur de sport	l'organisateur

Table d'honneur :

- Le président de la FCBG ou son représentant
- Le conseil d'administration de la FCBG (s'il y a de la place)
- Le président du comité organisateur
- Les représentants provinciaux / territoriaux
- Les commanditaires nationaux
- Le maître de cérémonie
- L'organisme provincial/ territoriale directeur de sport